



Ville de Pully
Municipalité

26 février 2008

C 2/2008

Communication au Conseil communal
(Séance du 5 mars 2008)
Lausanne Région – Rapport d'activité

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Nous avons l'avantage de vous remettre en annexe le rapport d'activités 2007 de Lausanne-Région.

LA MUNICIPALITE

LAUSANNE REGION

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

En début d'année 2007, Lausanne Région a fonctionné sans secrétaire générale. Celle-ci a été nommée en la personne de Madame Patrizia Marzullo Darbellay et est entrée en fonction au 1^{er} avril de cette année. Son arrivée au sein du personnel de Lausanne Région a été l'occasion d'un remaniement des postes pour un fonctionnement « tricéphale » des trois départements. Ainsi la secrétaire générale a pris le dossier « Agglomération », Mesdames Rochat et Savary ont respectivement pris la responsabilité pour la première de la « Promotion économique » et pour la deuxième, de l'administration de l'association ainsi que du département des « Affaires régionales ».

La venue de la nouvelle secrétaire générale a amené Lausanne Région à diviser les bureaux des Affaires régionales en deux, afin de lui donner une place de travail adéquate.

Le site web de l'association régionale, www.lausanneregion.ch, a été régulièrement mis à jour. Un nouveau volet sur l'Agglomération a été réalisé. Ce site a, durant une année, reçu plus de 85'000 visiteurs représentant une moyenne de 220 visites quotidiennes. Nous rappelons que tous les documents cités dans ce rapport sont disponibles sur notre site internet.

Outre les questions liées à la gestion financière de l'association et du personnel, le **Bureau de coordination**, présidé par Monsieur Gustave Muheim, a suivi attentivement les travaux des groupes et commissions et a étudié leurs requêtes.

En raison de l'importance de ce dossier, le Bureau de coordination a régulièrement été tenu au courant des avancements et des choix du Projet d'Agglomération Lausanne Morges - **PALM** - qui vous seront détaillés ci-après. Dans ce cadre il a initié une série de collaborations avec l'**Association des Communes de la Région Morgienne - ACRM** - au sujet du PALM, mais aussi du Guide sportif régional, du service Pyjama et du travail de la commission Déchets.

2007 a été l'année au cours de laquelle le projet de financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley - CIGM** - a été remis aux communes de Lausanne Région. Le Bureau de coordination leur a soumis un montant indicatif par commune, montant tenant compte du déficit réel du CIGM en 2007. Ce montant, calculé sur la base d'une clé de répartition financière adoptée en Assemblée générale en 2006, part du point d'impôt communal duquel ont été déduits les effets péréquatifs. Une grande majorité des communes membres de Lausanne Région a accepté de participer au financement du déficit d'exploitation de cette infrastructure typiquement régionale. Nous tenons à les en remercier sincèrement,

puisque les communes de Lausanne Région, hors les trois communes propriétaires, assurent en 2007 un montant de près d'un demi million de francs.

Le Bureau de coordination a organisé les deux **Assemblées générales** ordinaires de Lausanne Région. A l'occasion de celle de printemps, tenue à Belmont le 19 avril, les comptes 2006 ont été adoptés, ainsi que la convention liant les communes du périmètre compact du PALM. Ensuite, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer Mayor a présenté son bilan après 10 ans passés à la tête du département cantonal de l'Economie.

Lors de l'Assemblée générale d'automne à Bussigny, le 13 septembre 2007, les communes membres, outre l'adoption du budget 2008, ont eu la grande joie d'accepter, à l'unanimité, le principe d'une adhésion à notre association régionale dès 2008 de trois nouvelles communes, celles de Montpreveyres, de Poliez-Pittet et de Villars-Tiercelin. A l'issue de cette séance, Mesdames Martrou et Mordasini ont présenté la nouvelle Loi sur l'Appui au Développement Economique - LADE.

Le Bureau de coordination, grâce à sa représentation au sein du Conseil de **Fondation de Beaulieu**, a suivi activement les travaux et la gestion de celle-ci.

Il est aussi représenté dans la **commission cantonale des déchets**, à titre d'observateur.

AFFAIRES RÉGIONALES

Commission Toxicomanie

La commission Toxicomanie, présidée par Madame Raymonde Gyger, municipale à Bottens, a abordé les sujets suivants en 2007 :

- Réflexions à propos du préavis lausannois proposant, entre autres, la création d'un **espace de consommation** et d'un « bistrot social ». La commission a indiqué publiquement, avant la votation lausannoise, que cet objet était l'une des mesures d'un dispositif global et qu'à ce titre, il se devait d'être étudié. Le peuple lausannois l'ayant refusé, la création de cet espace de consommation n'est donc plus à l'ordre du jour.
- Pour faire suite à la décision de l'assemblée générale d'automne 2006 d'attribuer fr. 1.- par habitant au titre d'aide au dispositif lausannois en matière de toxicomanie, la commission a proposé son affectation. Elle a, d'une part, repris à hauteur de 113'000.- francs des subventions accordées par la ville de Lausanne à Bethraïm et à Rel'ier, mais a aussi créé, à hauteur de 17'000.- francs, un **fonds destiné à financer des actions de prévention**.
- Des présentations de la **politique suisse en matière de drogues et les offres vaudoises**, mais aussi du réseau des **Travailleurs Sociaux de Proximité** ont été faites par Rel'ier aux membres de la commission.
- Le président du comité de **Bethraïm** est venu présenter son association, nouvellement subventionnée par la commission. Cette association à but non lucratif, d'obédience chrétienne, vise à accueillir, écouter et proposer des activités à des toxicodépendants. Dans ce dessein, elle les accueille au centre de l'association, au Chemin des Lilas à Lausanne, dans un chalet à Corbeyrier, dans lequel elle propose des activités journalières durant la semaine, ainsi que dans un centre d'accueil à Cugy.
- Au vu des excellents résultats des deux journées d'information qui se sont tenues en 2004 et 2006, tant au niveau de la fréquentation que de l'intérêt des participants, la commission Toxicomanie a entamé une réflexion pour organiser une nouvelle édition de sa « **journée de réflexion** » en 2008, voire 2009.
- La commission a estimé nécessaire de développer ses actions de prévention à l'attention des communes membres et plus spécifiquement des jeunes abuseurs d'alcool. Dans ce cadre-là, elle a entamé une réflexion au sujet d'actions de préventions à proposer aux **Jeunesses Campagnardes Vaudoises**. C'est ainsi que la commission de Lausanne Région a :
 - financé deux cours, dispensés par la Fédération Vaudoise contre l'Alcoolisme - FVA -, aux tenanciers de bars de girons et challenge de

Jeunesses afin de les rendre attentifs et les responsabiliser face à une consommation excessive;

- financé une intervention de l'association « Be my Angel » dans le cadre du challenge des Jeunesses Campagnardes de Cheseaux. Cette association propose à un jeune de rester sobre afin de reconduire ses amis chez eux, mais effectue aussi des tests d'alcoolémie.
- a préparé un projet de « Prévention alcool » qu'elle proposera, en 2008, aux préfets des 4 districts concernés par Lausanne Région.

Commission Formation et Emploi des Jeunes

Sous la co-présidence de Mesdames Michèle Gay Vallotton, municipale à Cheseaux, et Lauréanne Salamin Michel, municipale à Bussigny, la commission Formation et Emploi des Jeunes a abordé les sujets suivants en 2007 :

- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est intéressée à mieux connaître les mesures destinées aux jeunes sortis de scolarité et sans projet formatif. C'est ainsi qu'elle a reçu des membres de **Fondation Mode d'emploi** qui lui ont présenté leur projet Pavé.
- Toujours dans le cadre des mesures pour ces jeunes « hors structure », la commission a suivi une présentation du projet repris par Renens **BIO R+**. La commission Formation et Emploi des Jeunes a estimé que ce projet, maintenant repris par certaines communes de l'ouest lausannois, était une mesure adéquate pour « repêcher » des jeunes entre 15 et 18 ans en voie de marginalisation. C'est pourquoi la commission Formation et Emploi des Jeunes a écrit au Conseil d'Etat pour lui demander d'étudier la possibilité d'élargir ce type de structure, afin de mettre à disposition des jeunes de tout le Canton, ses prestations. A ce jour, elle n'a pas reçu de réponse formelle.
- La commission a reçu des demandes de financement pour une Brochure sur l'adolescence qui devra être éditée par la Fondation Pro Fa, ainsi que de l'association **Lire et écrire** pour assurer le financement de sa cellule « Lausanne Région », l'aide de la Loterie Romande arrivant à son terme en juin 2008. Les membres de la commission ont refusé le financement de la brochure sur l'adolescence, et ont d'autre part souhaité recevoir la présidente de Lire et Ecrire, Madame Ada Marra.
Avant de répondre à la demande de cette association, la commission a souhaité que le Bureau de coordination de Lausanne Région lui signifie clairement les **critères et règles de financement des commissions**.
- La commission Formation et Emploi des Jeunes a établi sa réponse circonstanciée à la consultation sur l'avant projet de **loi sur la formation professionnelle**.

- Elle a reçu une présentation du **Service des appuis scolaires** géré par le Centre Vaudois d'Aide à la Jeunesse - CVAJ - et de TEM Accent - Transition Ecole Métier -, géré par l'association du même nom.
- Pour continuer son action en faveur de la création, par les communes membres, de places d'apprentissage pour les **Jeunes Adultes en Difficulté** - JAD - la commission leur a proposé de créer des places de stage. Elle a, par un contact suivi avec le DSAS, permis d'améliorer la communication entre les différents partenaires. C'est avec plaisir que la commission remercie les sept communes membres de Lausanne Région qui ont créé soit des places d'apprentissage, soit des places de stage pour des Jeunes Adultes en Difficulté, leur offrant ainsi une possibilité de réinsertion.
- La commission Formation et Emploi des Jeunes s'est réjouie de voir que le canton avait nouvellement accepté et reconnu la formation **d'agent d'exploitation**, que cette commission a largement appelée de ses vœux. Ce nouvel apprentissage permettra aux communes d'élargir leurs possibilités de formation pour les futurs employés communaux.
- Durant cette année, une mise à jour du site **www.kiftontaf.ch** a été effectuée. Le site de Lausanne Région à l'attention des jeunes en recherche de formation correspond parfaitement à la demande de ces derniers. C'est pour cela que plus de 48'000 personnes l'ont visité cette année, soit 20'000 de plus qu'en 2006. La plus grande fréquence de connexion se situe au mois de juillet (5'233) et le plus grand nombre de pages visitées au mois de juin (12'626), ce qui démontre bien l'utilisation de ce site au moment, un peu tardif il est vrai, de la recherche d'une formation. Plus d'une centaine de courriels ont été reçus, souvent des appels au secours de jeunes qui, après plus de 250 demandes de place d'apprentissage, n'avaient rien trouvé.
- En 2007, à l'occasion du 10^{ème} anniversaire du salon de la formation et de l'apprentissage « **Planète Métiers** », les organisateurs ont offert à Lausanne Région un stand gratuit. C'est ainsi qu'en deux semaines, le département des Affaires régionales a réalisé un stand dont le slogan était « Droit au but pour ta formation » illustré par un baby-foot à disposition des jeunes visiteurs.

En conclusion, la commission Formation et Emploi des jeunes souhaite poursuivre la réflexion entamée en 2007 sur la manière dont les communes et la région pourraient développer leur action en faveur de l'insertion des jeunes, notamment pour ceux de 15 à 18 ans.

Commission Petite Enfance

La commission « Petite Enfance », présidée par Monsieur Oscar Tosato, municipal à Lausanne, a suivi et accompagné le travail de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants - FAJE - dont la création découle de la nouvelle Loi cantonale sur l'Accueil de Jour des Enfants - **LAJE**.

Cette nouvelle loi pose une base juridique pour les régimes d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour des enfants, instaure la création de réseaux d'accueil de jour, crée une Fondation pour l'accueil de jour des enfants, fixe les dispositions transitoires et finales.

La commission Petite Enfance s'est, au cours de cette année, positionnée comme interlocutrice de choix de la FAJE, mais aussi comme organe régional capable de vulgariser et de transmettre les informations concrètes et précises aux communes sur ce sujet. Elle a aussi relayé à la FAJE les questions des communes concernant la création d'un réseau.

Pour diffuser les informations, la commission a organisé deux séances d'informations destinées aux Municipalités de Lausanne Région et aux professionnels. Des demandes d'une vingtaine de communes, hors territoire Lausanne Région, à ces séances ont démontré, s'il en était besoin, la nécessité de ces soirées d'information :

- Le 28 mars 2007 à Bussigny la commission Petite Enfance a présenté, aux Municipalités et nombreux professionnels présents, divers modèles d'organisations politique, administrative et financière aux communes souhaitant se constituer en réseau.
Cette présentation a été rendue possible grâce au travail d'un groupe de professionnels, mandatés par la commission Petite Enfance à cet effet.
A cette occasion, les participants ont reçu un document très complet, ainsi qu'un logiciel permettant de calculer le coût des accueils préscolaire et parascolaire.

Le nombreux public, plus de 90 personnes, a été enchanté par les informations transmises et le débat final. Il a souhaité que de telles séances d'information soient à nouveau organisées par la commission Petite Enfance de Lausanne Région afin des les aider concrètement dans leurs démarches pour la création de réseau.

La commission Petite Enfance a donc continué à travailler sur la problématique de la tarification. A cet effet, un questionnaire a été envoyé non seulement aux communes membres mais aussi aux structures d'accueil. Un étudiant, engagé par la commune de Lausanne, a dépouillé et analysé ces données.

- C'est ainsi que le 31 octobre 2007 à Prilly, la commission Petite Enfance a présenté les résultats et l'analyse de cette étude sur la tarification. A la suite de cette présentation, Monsieur Jean-Claude Seiler, membre de la commission Petite Enfance et chef de service de la Petite Enfance à Lausanne, a proposé une approche méthodologique commune aux Municipalités et professionnels présents. Cette méthodologie commune facilitera grandement le passage d'un réseau à un autre pour les citoyens des communes qui l'auront adoptée. Un dossier très complet a été remis aux participants.

Les représentantes de la Fondation pour l'Accueil de Jour des Enfants ont participé à chacune de ces séances, permettant ainsi non seulement d'apporter des réponses

directes aux questions du public, mais aussi de le tenir au courant de l'avancement des travaux de cette Fondation.

La commission Petite Enfance a aussi entamé une réflexion à plus long terme, sur les collaborations possibles entre réseaux.

Commission Transports

La présidence de la commission Transports est assurée par Madame Claudine Wyssa, municipale à Bussigny.

La commission a été régulièrement tenue au courant des grands projets en cours au sein du **Projet d'Agglomération Lausanne-Morges** - PALM.

Cette commission a tout d'abord fixé ses objectifs de législature comme suit :

- A. Information** : la commission Transports se doit d'être une plate-forme d'échanges d'informations entre les membres, mais aussi vers l'extérieur. Il y a un nécessaire travail d'information et d'échanges d'informations à faire, notamment en relation avec le PALM.
- B. Coût des transports régionaux** : Il apparaît en effet que les communes sur lesquelles des projets de Transports Collectifs sont programmés dans le PALM auront besoin d'informations préalables sur les coûts de ces infrastructures. Celles-ci pourraient être étudiées par la commission Transports.
- C. Comptages quinquennaux** : La commission Transports s'interroge sur le fait de savoir s'il ne serait pas plus judicieux, qu'à l'avenir, l'agglomération Lausanne Morges reprenne à son compte les comptages quinquennaux de Lausanne Région. Des discussions auront lieu à ce sujet en 2008 avec les représentants du PALM.
- D. Stationnement** : La commission Transports reconnaît qu'une politique globale du stationnement devrait être proposée aux communes membres. Pour ce faire, elle se fixe comme objectif d'effectuer, dans un premier temps, une étude dans ce sens.
- **Guide P + R Parkings Relais** : Lausanne Région avait, en 2006, réédité son plan des Parkings Relais sur le territoire de la communauté tarifaire Mobilis.

A l'occasion de la semaine de la mobilité et de la journée européenne « En ville sans ma voiture », qui, pour cette dernière, a lieu chaque année le 22 septembre, la commission Transports a organisé des distributions du Guide P + R. C'est ainsi que tout au long de la semaine des Guides P + R étaient disposés dans le bus tl sur la place St-François, et que le samedi 22 septembre, des hôtesses ont distribué le Guide sur plusieurs endroits du marché le matin, et le soir aux alentours des musées lausannois, informant

ainsi aussi le public de la manifestation « La Nuit des Musées » qui se tenait ce même jour.

- **Service Pyjama** : Depuis 2003, le service Pyjama est financé par le biais de la facture cantonale des transports. Lausanne Région continue à en assurer la coordination de la communication, mais aussi à répondre aux questions de ses utilisateurs, via le site www.service-pyjama.ch. La commission Pyjama, présidée par Monsieur Michel Odier, municipal au Mont-sur-Lausanne, a organisé une présence, tout au long de l'année, lors des manifestations pour les jeunes adultes. Le partenariat avec l'association « Be my angel » a continué. De plus, deux vagues de communication, au printemps et en automne, ont permis de fortement augmenter sa clientèle.

Dans les nouveautés de ce service, il est à noter que la commune d'Echandens est desservie depuis le printemps 2007. D'autre part, des extensions du service vers Allaman d'une part, et Moudon d'autre part, sont entrées en service à mi-décembre 2007.

Les membres de la commission ont débuté leur réflexion sur les grands changements qui auront lieu avec l'entrée en service, en 2008, du m2.

La commission Pyjama a aussi eu des contacts avec les responsables du nouveau service Pyjam'bus qui dessert, sur le même système que le Service Pyjama, les communes de la région morgienne.

Le service Pyjama dessert aujourd'hui plus de 65 communes par les entreprises de transports tl, LEB, CFF régional et longues distances. Ce service a vu la fréquentation de sa clientèle augmenter en 2007 : une augmentation de 1,7% pour le LEB, de 9,3% pour le réseau de bus et de 8,2% pour les CFF, transportant ainsi plus de 75'000 utilisateurs en 2007. Ceci prouve, si besoin en était, l'importance de ce service pour les jeunes de notre région.

Procédure de consultation fédérale : La commission a adressé au Chef du Département des Infrastructures, en mai 2007, sa prise de position concernant « la vue d'ensemble de financement du Fonds des Transports Publics : développement de l'infrastructure ferroviaire - Rail 2000 ».

Commission « Activités sportives »

La commission Activités sportives, présidée par Monsieur Marc Vuilleumier, municipal à Lausanne, a débuté son travail en se fixant ses objectifs :

A. Métamorphose

Le projet Métamorphose, et plus spécifiquement celui de la piscine, sera suivi de très près par la commission Activités sportives, dans le cas où les communes de Lausanne Région devraient être appelées à un partenariat financier.

B. Gymnaestrada

Ce grand événement sportif, aura lieu à Lausanne en 2011. Le comité d'organisation est composé de la Ville de Lausanne, de Lausanne Tourisme, de l'association vaudoise de gymnastique et de la fédération suisse de gymnastique. Les membres reconnaissent le caractère régional de cet événement et estiment qu'il faudra donc le soutenir d'une manière ou d'une autre.

C. Prévention

La commission Activités sportives estime qu'il serait important de proposer des actions de prévention primaire aux clubs sportifs de la région. Elle devra aussi travailler sur des actions de prévention de délinquance juvénile à proposer.

- Au cours de cette année, le département des Affaires régionales a réalisé pour la commission Activités sportives une mise à jour des données recensées dans son **Guide Sportif Régional**. A l'occasion d'une consultation, les communes membres ont estimé qu'il n'était plus nécessaire d'éditer ces informations sous forme de brochure, et ont préféré la solution de les faire paraître sur un site internet permettant, ainsi, une mise à jour des données très rapide. C'est ainsi qu'en septembre 2007 le site www.guidesportif.ch a été mis en ligne. Ce site recense plus de 600 clubs sportifs, écoles de danse et fitness, classés sous plus de 70 sports. Des rubriques « Parents-Enfants », mais aussi « Personnes handicapées » ont été créées. Un mode « Recherche » permet à l'utilisateur de trouver tous les clubs proposant le sport choisi.

Ce site a pu être réalisé grâce à l'appui financier du Service cantonal de l'Education Physique et des Sports, et de celui du programme de la Confédération « La Suisse bouge ».

Du matériel publicitaire a été réalisé et distribué dans les communes membres, auprès des clubs sportifs, des fédérations sportives, des centres de loisirs et des associations concernées. Une lettre d'information a été éditée pour annoncer ce site.

Le public a un contact avec le département des Affaires régionales, via une adresse e-mail. Celle-ci a été largement utilisée, plus de 150 messages, pour faire part des félicitations de nombreux visiteurs, mais aussi de demandes de modifications pour les données de l'un ou l'autre des clubs. De plus, un courrier de mise à jour sera envoyé annuellement aux clubs sportifs.

www.guidesportif.ch a de suite rencontré un grand succès, puisqu'au mois d'octobre, plus de 100 personnes le visitaient quotidiennement. C'est ainsi que les développements suivants sont prévus :

- L'Association des Communes de la Région Morgienne – ACRM – a souhaité que les clubs sportifs de ses 33 communes membres soient inscrites sur ce site dès 2008. Un partenariat a été conclu entre nos deux associations à cette fin.
- Le département des Affaires régionales envisage de créer une rubrique « Agenda » recensant mensuellement toutes les plus grandes manifestations sportives sur la région.

- La commission Activités sportives a souhaité mettre sur pied une manifestation sportive regroupant toutes les communes autour d'un événement sportif. C'est ainsi qu'en fin 2007, les membres de la commission Activités sportives ont souhaité que Lausanne Région soit associé au tournoi de tennis « **Lausanne Région Future ITF** ».

La 7ème édition de ce tournoi qui se tenait jusqu'alors à Crissier, aurait lieu à Lausanne du 5 au 14 septembre 2008. Pendant 10 jours, 32 jeunes joueurs ATP - 18 à 20 ans -, à partir du 200^{ème} ranking mondial, s'affronteraient sur terre battue pour un price money total de 10'000.- dollars. La subvention de Lausanne Région à cet événement, à hauteur de fr. 20'000.--, permettrait d'offrir des tournois pré-qualificatifs pour les meilleurs jeunes joueurs des communes membres. A l'issue de ces pré-qualifications, les deux meilleurs joueurs locaux auraient la grande chance de participer à ce tournoi international.

La commission Activités sportives travaillera, en 2008, à faire de cette manifestation un événement régional de promotion du tennis, en réseau avec les communes membres.

- La commission a suivi le travail du Bureau de coordination pour le financement d'une partie du déficit d'exploitation du **Centre Intercommunal de Glace de Malley** – CIGM - par les communes membres. Elle a proposé au Bureau de coordination que Monsieur Raymond Bron, Syndic du Cugy, soit le représentant de Lausanne Région au sein du Comité directeur du CIGM.

Commission Déchets

La commission Déchets, présidée par Monsieur Jean-Daniel Luthi, municipal à Bussigny, a beaucoup travaillé en 2007 pour arriver à proposer un mode de financement identique à toutes ses communes membres, en l'absence d'une directive cantonale en la matière.

La commission Déchets a recensé les différents financements possibles, les avantages et inconvénients de chacun afin de proposer aux communes membres une solution régionale.

Après une large réflexion, la commission Déchets a opté pour le financement de l'élimination du coût des déchets à raison de 30% par l'impôt et de 70% par une taxe forfaitaire par ménage.

Une présentation du travail de la commission a été faite aux trois secteurs de Lausanne Région, pour déboucher sur une consultation des communes.

Sur les 26 communes membres de Lausanne Région en 2007, 24 l'ont acceptée. Seules Lausanne et Renens réservent leur réponse sur ce choix.

Les membres de cette commission ont ensuite élaboré un règlement-type ainsi qu'un préavis-type à l'attention des 24 communes, pour une entrée en vigueur de ce mode de financement au 1^{er} janvier 2009, après acceptation par le législatif.

Le travail de la commission Déchets a intéressé beaucoup d'acteurs et de communes de ce Canton. C'est pourquoi Monsieur Jean-Daniel Luthi a présenté les résultats du travail de la commission, non seulement dans les 3 secteurs de Lausanne Région, mais à 6 autres occasions sur demande. C'est ainsi que 111 communes de Valorsa ont décidé d'adopter la proposition de la commission Déchets de Lausanne Région. Cette dernière voit avec plaisir qu'une majorité des communes du Canton prennent la direction d'un financement tel que proposé par Lausanne Région.

La commission « **Financement Régional** » ne s'est pas réunie cette année.

La commission « **Aménagement du Territoire** » ne s'est pas réunie cette année.

La commission « **Fluides et énergie** » ne s'est pas réunie cette année.

PROJET D'AGGLOMERATION LAUSANNE - MORGES

Signée le 22 février 2007, la convention pour la mise en œuvre du projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM - représente le signal fort par lequel les communes signataires s'engagent à respecter les objectifs politiques du projet ainsi que le respect du délai pour la remise du dossier à la Confédération, fixé au 31 décembre 2007.

Dans le cadre de cette échéance, Lausanne Région a été fortement investie dans les travaux du Projet d'Agglomération Lausanne-Morges - PALM.

Rappelons que cette démarche est soutenue par la Confédération, qui a débloqué un crédit de 6 milliards pour soutenir des projets d'urbanisme et de transports pensés et élaborés à l'échelle de l'agglomération. Le projet qui a été déposé à Berne définit les modalités afin d'accueillir d'ici à l'horizon 2020 une croissance démographique estimée entre 35'000 et 40'000 habitants et une croissance économique estimée entre 30'000 et 35'000 emplois. Ces chiffres ont été récemment confirmés par les analyses du Service Cantonal de Recherches et d'Informations Statistiques du canton (SCRIS). Une lettre d'information Lausanne Région parue en juillet 2007 rappelle, plus en détail, les objectifs du projet.

Au niveau organisationnel, le projet est sous la responsabilité du COmité de Pilotage - COPIL. Le canton ainsi que les différentes régions de l'Agglomération y sont représentées par les présidents des différents schémas directeurs. La présidence du COPIL est, quant à elle, assurée par les deux conseillers d'Etat, Messieurs Mermoud et Mathaler. Lausanne Région occupe une place d'importance au sein du comité de pilotage avec la participation du Président de l'association, Monsieur Gustave Muheim.

Lors de ces séances, les autorités politiques sont accompagnées par leur technicien, qui sont chargés de préparer et exécuter les décisions prises par le COPIL. La secrétaire générale de Lausanne Région, Madame Darbellay occupe cette fonction et à ce titre, participe aux différents groupes de travail.

Parmi les différents travaux menés en 2007 par les membres du comité technique pour la mise en œuvre du projet d'agglomération, nous citons notamment :

Attribution et suivi du mandat Infrass

Attribué en juin 2007 à l'équipe de projet Infrass et Müller, Romann & Schupisser (MRS), ce mandat avait pour objectif d'évaluer et prioriser les mesures du PALM. Pour rappel, Lausanne Région a participé financièrement à la réalisation de ce mandat. Ce dernier a abouti sur des propositions de compléments à apporter au dossier. Certains de ces éléments figurent dans la nouvelle version du PALM qui doit être validée par les communes dans le courant du mois de février 2008. D'autres propositions des mandataires visaient des compléments, tels que la priorisation des mesures, l'étude sur la mobilité douce et le rapport explicatif qui précise notamment

la conformité du projet avec le plan directeur cantonal. Ces éléments ont été validés en comité de pilotage et complètent les annexes du PALM pour l'envoi à Berne.

La participation financière de Lausanne Région pour ce mandat se monte à Fr. 36'000.-

Suivi du mandat Axes forts

Piloté par le service cantonal de la mobilité et les tl, l'étude du choix d'un futur réseau d'Axes forts a été attribuée à Ribi et Associés et a débuté au mois d'avril 2007. La direction de projet est assurée par un groupe politique, assisté par une délégation technique. Ce dernier a suivi toutes les étapes du projet dans le but de préparer et d'informer la délégation politique dont Lausanne Région fait partie. Ces travaux ont abouti, selon le planning, au mois de janvier 2008, à la validation politique des futures lignes des Axes forts de l'Agglomération susceptibles de bénéficier d'un financement fédéral.

Le réseau d'axes forts retenu comprend :

- **un « axe fort tram »** entre Bussigny et le Nord lausannois passant par Renens, Malley et le centre-ville de Lausanne. La destination de cet axe fort (Bellevaux-Rionzi et/ou Beaulieu-Blécherette) sera précisée dans le cadre de l'avant-projet sommaire.
- **des « axes forts (trolley)bus »** : plusieurs lignes ou tronçons de lignes de bus ou trolleybus existantes seront renforcées, notamment entre l'Ouest (Bussigny-Crissier-Prilly) et l'Est lausannois (Pully-Lutry).

Afin de définir la destination finale de l'axe fort tram, des études complémentaires seront entreprises lors du premier semestre de 2008.

Participation à la stratégie de communication du PALM

Lausanne Région a également pris part au groupe de travail « communication », qui a élaboré une stratégie de communication, validée par le COPIL, ainsi que diverses actions de communications. Certaines de ces actions seront mises en œuvre en 2008 ; elles comprennent notamment la création d'un portail internet et d'un logo commun aux schémas directeurs, repris pour le PALM.

Mise en place du bureau du PALM

Enfin et non des moindres, Lausanne Région a activement pris part aux réflexions pour la mise en place du bureau du PALM. Ces concertations ont débouché sur la décision de regrouper les bureaux des schémas directeurs dans les locaux des transports publics de la région lausannoise, à Renens, ainsi que sur la décision d'engager un nouveau chef de projet PALM.

A la suite d'une procédure d'engagement, menée par le Service du personnel de l'Etat de Vaud, appuyée par le Président de Lausanne Région, un représentant de l'association des communes de la région morgienne et le Président du COPIL, Monsieur le Conseiller d'Etat Jean-Claude Mermoud, le poste a été attribué à Monsieur René Spahr, qui débutera son activité le 1^{er} avril 2008. Le chef de projet du PALM sera également établi dans les locaux des tl.

Le déménagement des schémas directeurs dans les mêmes locaux marque une étape décisive de la coopération entre les différentes régions de l'agglomération. Ce regroupement offre non seulement de réels avantages en terme d'économies d'échelles, mais également de grandes opportunités sur le plan des échanges et du partage d'expériences. L'emplacement des tl, représente un site stratégique, car il est placé au centre de trois communes du PALM, Lausanne, Prilly et Renens, et au cœur du site stratégique de Malley. Les schémas directeurs pourront bénéficier de toute l'infrastructure des tl afin d'être opérationnels très rapidement.

La participation financière de Lausanne Région au bureau du PALM s'élève à Fr. 109'600.- et figure dans le budget 2008, adopté en Assemblée générale. Son financement est assuré uniquement par les communes du périmètre compact.

Organisation de la première conférence d'agglomération,

Selon la convention signée en février 2007, les associations régionales sont chargées d'organiser les deux conférences annuelles de l'agglomération Lausanne-Morges. La première édition de la manifestation s'est tenue sur la commune de Belmont le 23 octobre 2007, dans le cadre de la présence de l'AgoraMobile sur la commune. Parmi les moments forts de la soirée, nous relevons la participation d'un délégué de la Confédération, Monsieur Michel Matthey, qui a donné les premières impressions de la Berne fédérale à propos du PALM. Un débat, animé par des syndicats et représentants régionaux sur les thèmes de l'Agglomération, a suivi les présentations.

L'organisation de la Conférence a coûté Fr. 3'000.- à Lausanne Région.

Participation aux divers schémas directeurs régionaux

Lausanne Région est également invitée à participer aux séances politiques des **schémas directeurs** de l'Ouest, du Nord, de l'Est ainsi que de la région morgienne : ce rôle de coordination a pour objectif de faire circuler l'information entre les schémas. Nous pouvons également intervenir afin d'informer les schémas sur les décisions prises en comité de pilotage du PALM. Cette présence aux séances politiques sera d'autant plus importante dans les mois à venir avec l'introduction de la Loi sur l'Appui au Développement Economique (LADE). En effet, suite à l'entrée en vigueur de la LADE, l'association régionale doit désormais préavisier sur les demandes émanant des schémas directeurs qui solliciteraient un subventionnement cantonal lié à la LADE.

Conclusions

L'année 2007 aura sans doute été marquée par la finalisation du dossier d'Agglomération qui a été remis en fin d'année aux autorités fédérales. Cette étape décisive a permis un certain nombre de réalisations allant bien au-delà du complément de rapport. Pour la première fois, l'agglomération a pu se doter de stratégies qui prennent en compte ce nouveau périmètre, notamment dans le cadre de l'étude sur la mobilité douce.

La validation politique pour le nouveau réseau des axes forts restera comme le moment décisif de l'année. Qui aurait pu imaginer obtenir un tel résultat en « seulement » dix mois ? Saluons ici le travail de l'équipe de projet mais surtout des politiques qui ont marqué d'une pierre le futur tracé des transports publics de l'agglomération.

PROMOTION ECONOMIQUE

La commission de promotion économique, sous la présidence de Monsieur Jacques Baudet, municipal à Romanel s/Lausanne s'est réunie 3 fois au cours de l'année 2007. La commission a pour mission de définir les priorités d'actions et de suivre la mise en œuvre du programme du département de promotion économique qui en est l'instrument opérationnel. Il est précisé que le programme d'actions s'inscrit dans le rapport stratégique validé en 2004 par le Bureau de Coordination de l'association ; rapport élaboré en collaboration avec la HEG – haute Ecole de Gestion -.

Ainsi, le rapport annuel du département rapporte les activités opérationnelles réalisées. Il tient compte d'une part des prestations liées directement au guichet entreprises et d'autre part des actions et tâches menées en vue de la valorisation du tissu économique régional.

I) Prestations liées au guichet entreprises

- 108 dossiers d'entreprises ont bénéficié de prestations directes, telles que recherche de terrains et/ou locaux à la vente ou à la location – recherche de financement – élaboration de plan d'affaires – renseignements généraux liés à la création d'une entité – demande de permis de travail et de séjour - positionnement produit ou encore mise en contact avec des partenaires privés et/ou publics.

Les entreprises bénéficiaires de nos prestations sont actives à parts égales dans les secteurs d'activités suivants : services financiers et conseils - génie civil - activités récréatives, culturelles ou sportives - santé, éducation ou encore le négoce de proximité.

Quant à leur provenance, elle se répartit également à parts égales entre les partenaires publics (communes, canton, associations régionales), le réseau (associations économiques, anciens bénéficiaires des prestations, les hautes écoles, presse) et Internet.

93 dossiers concernent des entreprises endogènes et de fait 15 des entreprises exogènes, dont deux d'entre elles ont abouti à une implantation (inscription RC).

- Notre collaboration sous le nom « Communauté d'Intérêt Centre » (CIC) avec nos régions voisines que sont Cossonay et Gros-de-Vaud se poursuit. Les actions et soutiens communs sont financés par le canton de Vaud à hauteur de Fr. 54'000.-. Pour l'année concernée, la coopération s'est articulée de la manière suivante :
 - réponses à deux consultations : - l'ordonnance concernant les allègements fiscaux en faveur d'entreprises dans les zones économique en redéploiement et l'ordonnance concernant la

- détermination des zones économiques en redéploiement - le projet de loi fédérale sur la promotion suisse ;
- soutiens directs aux entreprises (recherche immobilière et création / développement d'une entité) ;
 - après la réalisation de la brochure « le fil rouge pour la création d'entreprise », conception d'une nouvelle brochure s'articulant autour du thème « produits / marchés » ; elle sera réalisée et distribuée au cours du premier semestre 2008 ;
 - dans un souci de développer ses réseaux, la CIC a participé à l'avant AG de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'industrie. 4 entreprises régionales se sont jointes à cette manifestation et ainsi ont bénéficié d'un stand pour y présenter leurs activités :
 - pour la région de Cossonay : Valorsa SA, Penthaz ;
 - pour la région du Gros-de-Vaud : Sinss Graphic Sàrl, Froideville ;
 - pour Lausanne et sa région : les 2 lauréats ex-aequo du Trophée PERL, soit Econtesys-Life Systems Sàrl et EcoSatPC.

II) Actions de valorisation du tissu économique régional

PERL, Prix Entreprendre Région Lausanne

Cette cinquième édition de remise des Trophées PERL a récompensé, à hauteur de Fr. 80'000.--, 4 entreprises pour des projets innovants, dont la faisabilité technique et économique méritaient d'être remarquées.

Ainsi, le Jury, sous la présidence de Monsieur Brélaz, syndic de Lausanne (membre de la commission de promotion économique) composé de représentants des milieux associatif, académique, de la presse, a étudié 22 dossiers, auditionné 6 porteurs de projets et récompensé :

2ème ex æquo - Fr. 30'000.- :

♦ **Econtesys-Life Cycle Systems Sàrl**, Ecublens pour le développement, sous le nom de « Green-E », d'une application web, qui quantifie les performances environnementales d'une entreprise dans sa globalité avec une approche cycle de vie (production, fournisseurs, transports, déchets).

♦ **EcoSatPC**, Jouxens-Mézery pour le développement d'une solution informatique complète, sous forme de clé USB. L'utilisateur aura en permanence l'entier de ses fichiers et programmes.

3ème - Fr. 10'000.- : IcoFlex Sàrl, Ecublens pour le développement d'une technique d'usinage basée sur l'érosion mécanique de matériaux du type verre, silicium, céramique par induction de micro-sablage.

Le prix coup de cœur du Jury - Fr. 10'000.- a été décerné à la future Sarl renanaise, **First Industries**, qui se veut une plate-forme d'acquisition et de développement de PME actives dans le traitement de surface et des métaux.

La cérémonie de remise des prix le 2 avril s'est déroulée devant un parterre de plus de 200 invités, en présence de Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline Maurer-Mayor. Au terme de la partie protocolaire, Madame Paola Ghillani, fondatrice et présidente de « Ghillani & Friends SA » a tenu conférence sur le thème « Economie durable : signification, objectifs et actions ».

Comme il est d'usage, tous les candidats au Trophée 2007 ont eu l'opportunité de s'inscrire à une matinée d'information où plusieurs orateurs présentent des exposés liés à la finance, la propriété intellectuelle ou encore la fiscalité.

PACTE, des Paroles aux actes

Association créée en 1988, PACTE s'est donné pour mission de favoriser l'égalité des chances au sein de l'entreprise. Elle est présidée depuis 2007 par Madame Christiane Langenberger, ancienne Conseillère aux Etats. PACTE compte aujourd'hui plus de 200 membres privés et publics. Elle dispose d'un programme annuel de mentoring financé par le SECO, qui s'adresse à des entreprises soucieuses de leur relève féminine, à des femmes qui souhaitent accéder à plus de responsabilités au sein d'entreprises privées ou publiques ou encore des femmes désireuses de créer ou développer leur propre entreprise.

C'est dans ce troisième volet que s'inscrit le soutien de Lausanne Région par une contribution financière, mais également par des prestations directes. Ainsi, un groupe composé d'une quinzaine de femmes entrepreneurs ont suivi un cycle de conférences animé par le département promotion économique touchant des sujets tels que : le plan d'affaires – les sources de financement – avantages et inconvénients d'une association – communication et marketing - produits et marchés.

Parmi ce groupe d'entrepreneurs, 9 entretiens tête-à-tête ont eu lieu afin de mieux appréhender le projet entrepreneurial de chacune. Les principales questions concernaient l'élaboration du plan d'affaires et la recherche financière.

Filière du Design industriel et activités apparentées

La commune de Renens a rejoint l'ECAL, l'EPFL et l'ELAC dans le nouveau bâtiment des usines IRIL. Elle propose ainsi 8 espaces à la location (entre 61 et 87m²) destinés à accueillir de jeunes entrepreneurs dont les activités sont liées aux arts, mais également un incubateur (210m²) pour la préparation de projets qui devraient aboutir sur la création d'une structure juridique. Une fondation a été créée pour répondre à ce projet.

La promotion économique, dans le but de poursuivre son soutien à cette filière de compétence, a accepté de soutenir financièrement ce projet, mais également de mettre en place pour 2008 des prestations de soutien aux entreprises locataires des « Ateliers de la Ville de Renens ».

Fonds de Capital Développement

Ce fonds enregistre à la fin de l'année 2007 un capital de Fr. 244'000.-, qui atteindra, grâce aux versements annuels des communes membres le demi-million de francs en 2009.

Il est destiné à encourager la création et le développement économique régional, par l'octroi de prêts sans intérêt d'un montant maximum de Fr. 50'000.- sur 5 ans maximum à des projets régionaux prometteurs en termes économiques.

Un premier dossier a été présenté au Bureau de Coordination qui a donné son accord. Le montant du prêt sera libéré au cours du premier trimestre 2008.

ASECE, Action solidaire et création d'entreprises

Reconnue d'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation ASECE – Georges Aegler a pour objectif d'aider des personnes qui visent l'indépendance économique par la création d'une petite entreprise et qui n'ont pas accès au crédit bancaire traditionnel.

Présidée depuis 2006 par Madame Yvette Jaggi (ancienne syndique de Lausanne) ASECE a enregistré depuis sa création plus de 1000 demandes et octroyé plus de 80 prêts pour un montant total d'env. 1,5 mio de francs.

Les soutiens financiers accordés à la Fondation, soit Fr. 10'000.- au titre de dotation au capital et Fr. 10'000.- au titre des charges de fonctionnement, s'inscrivent dans une volonté de poursuivre notre soutien à la création d'entreprises.

Les dossiers, dont la crédibilité économique est démontrée, font l'objet d'informations liées aux activités de Lausanne Région, à l'exemple du Trophée PERL, du Fonds de Capital Développement ou encore des prestations de soutiens directs.

MIPIM, Marché International des Professionnels de l'Immobilier

Créé en 1989, le MIPIM est un forum mondial qui réunit annuellement à Cannes (F) les professionnels de l'immobilier (architectes, ingénieurs, financiers, promoteurs, entreprises générales, agences immobilières, représentants de villes et d'agglomérations). Il enregistre plus de 26'000 participants provenant de plus de 70 pays, plus de 2500 exposants qui se présentent sur des stands d'une surface globale de 24'000m².

Depuis 2002, sous l'identité « Lake Geneva Region », le canton de Genève, Nyon Région, les départements français de l'Ain et de la Haute-Savoie, accompagnés de partenaires privés prennent part à cette manifestation. En 2007, le canton de Vaud, représenté par le SELT, Service de l'économie, du logement et du tourisme a rejoint la « Lake Geneva Region ». Le canton de Vaud a invité, en qualité d'observateur, Lausanne Région, la Ville de Lausanne et le SDOL (Schéma Directeur de l'Ouest Lausannois) ; malgré une présence passive à cette convention, il nous a été permis de présenter les activités de Lausanne Région et deux dossiers que sont le biopôle d'Epalinges et les chantiers du SDOL.

Convaincu de l'intérêt qu'une telle manifestation peut apporter au positionnement et à la valorisation de notre Région, les communes membres de Lausanne Région ont accepté lors de l'Assemblée Générale d'automne une participation active à la prochaine édition du MIPIM, qui se déroulera du 10 au 14 mars 2008.

De plus :

CapitalProximité

CapitalProximité est une association fondée en 1998 par le canton de Vaud, les associations régionales vaudoises et le Développement Economique Vaudois, dans le but de réunir demandeurs et offreurs de capitaux.

Les membres de l'association ont renouvelé le mandat de Lausanne Région à siéger au sein du comité directeur pour les 2 ans à venir.

Le comité a travaillé, en collaboration avec le directeur opérationnel à la création de la mise en place d'un club d'investisseurs, à la refonte du site Internet, l'acquisition d'un CRM (Customer Relationship Management – outil de gestion) et au recrutement de conseillers financiers.

Réseautage & séminaires

Notre département

- a été présent aux « petits déjeuners start-ups » organisés par le canton ;
- a présenté la promotion économique régionale lors des réceptions organisées par la Ville de Lausanne à l'endroit des étudiants post grade de l'UNIL et MBA de l'IMD ;
- a rencontré les dirigeants de la Chambre Vaudoise du Commerce et de l'Industrie, du Centre Patronal et de la Coopérative Romande de Cautionnement ;
- a été présent lors du Forum de l'Economie Vaudoise et celui du Nord Vaudois
- a été présent lors de la deuxième Journée de L'Innovation, organisée par l'EPFL ;
- a participé à un séminaire portant sur le thème « la participation dans les grands projets » organisé par le SEREC (Association suisse pour le service aux régions et communes) ;
- a été présent lors du 2^{ème} anniversaire du programme « Alliance » (dont Lausanne Région est membre) qui a pour but de promouvoir, pour les cantons romands et tessinois, les technologies développées dans les grandes écoles (HES; EPFL, UNI) auprès des entreprises ou de définir avec les entreprises leurs besoins technologiques.

CONCLUSIONS

L'année 2007 aura été, pour Lausanne Région, une année de réalisations très concrètes pour les communes et leurs citoyens, mais aussi une année au cours de laquelle Lausanne Région s'est imposée comme partenaire indispensable sur plusieurs dossiers. C'est ainsi que plusieurs importantes collaborations ont été initiées, et que trois nouvelles communes ont souhaité y adhérer.

2007 a entre autres démontré, si besoin en était, le fort dynamisme de Lausanne Région.

Les réflexions de la plupart de ses commissions, toutes très motivées, visent à positionner la région non seulement comme organe de coordination, de mise en réseau, mais aussi comme organe de communication, relayant les informations entre les différents partenaires et comme interlocuteur indispensable sur plusieurs sujets tels que l'agglomération, la promotion économique, les déchets, la formation et la toxicomanie entre autres.

Ce travail a été rendu possible grâce aux 105 représentants des secteurs et techniciens, qui se sont réunis à l'occasion de 112 séances. Nous tenons ici à les en remercier chaleureusement.

Lausanne, janvier 2008

Annexes :

- représentants politiques des secteurs dans les commissions de Lausanne Région
- Organigramme de Lausanne Région

Composition des commissions Lausanne Région 2007

Commissions	Lausanne	Secteur Ouest	Secteur Nord	Secteur Est
Schémas Directeurs	O. Français	M. Huguenin - Renens	J. Baudet - Romanel	A. Schlaeppli - Lutry
Bureau de coordin	D. Brelaz	A. Gillieron, permanent	D. Grosclaude, permanent	JF. Thonney
Président	G. Muheim	J.C. Cerottini	E. Schiesser	B. Burri
Fin. Régional	D. Brélaz	M. Tendon - Crissier	J. Rohrer - Cugy	G. Moser - Belmont
		JA. Aellen - Crissier	B. Buchler - Bretigny	CA. Chuard - Pully
Proméco	D. Brélaz	JF. Clément - Renens	U. Lauper - Bretigny	M. Lambert - Pully
		S. Perrudet - Villars-ste-Cr	J. Baudet - Romanel	S. Reichen - Paudex
Act. Sportives	M. Vuilleumier	R. Pidoux - Prilly	R. Bron + CIGM - Cugy	M. Lambert - Pully
		C. Rothen - Ecublens	PA. Marmillod - Bretigny	B. Burri - Cullayes
		M. Romano - Renens	P. Haemmerli - Cheseaux	D. Christen - Epalinges
Transports	O. Français	C. Wyssa - Bussigny	M. Odier - Le Mont	A. Schlaeppli - Lutry
	J.A. Gonzalez	A. Gorgerat - Chavannes	F. Blanc - Cheseaux	R. Vuilleumier - Epalinges
Pyjama	C. Joyet	F. Massy - Ecublens	M. Odier - Le Mont	M. Hanhardt - Savigny
Petite Enfance	O. Tosato	JC. Glardon - Bussigny	J. Franzini - Cugy	C. Dupertuis - Belmont
		E. Lasserre - Prilly	R. Gyger - Bottens	MC. Cuendet - Pully
Toxicomanie	J.C. Bourquin	P. Manzini - Ecublens	R. Gyger - Bottens	S. Reichen - Paudex
		J. Depallens - Renens	M. Geiger - Bretigny	MC. Cuendet - Pully
Form. Emploi Jeunes	JC. Bourquin	L. Salamin - Bussigny	D. Beuchat - Morrens	N. Liniger - Epalinges
		F. Magnin - Chavannes	M. Gay-Vallotton - Cheseaux	M. Preti - Mézières
Déchets	O. Français	JD. Luthi - Bussigny	M. Pittet - Froideville	JC. Sheppard - Epalinges
		C. Jatton - Chavannes	E. Schiesser - Romanel	P. Michelet - Belmont
		M. Perreten - Renens	B. Chabloz - Le Mont	B. Burri - Cullayes
Com. Gestion	JM. Bissat	JC. Cerottini - St-Sulpice	B. Chenevière - Cheseaux	T. Rohrbach - Cullayes

29 COMMUNES DE LA REGION LAUSANNOISE

